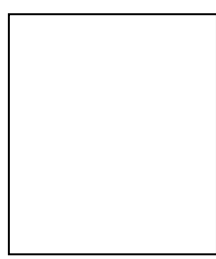


CENTRE NAUTIQUE ANGOULINS



CONTRAT COUREUR SAISON 20 - 20



RAPPEL : Dans le cadre de son Equipe de club, le CNA organise le fonctionnement de la section planche à voile pour la régata à un niveau régional et national en Bic 293 OD.

Support : **PLANCHE A VOILE**

Série : BIC 293 OD BIC 293 Open(+20 ans) RACEBOARD RSX
 SLALOM FORMULA LONGUE DISTANCE

Coureur :

NOM : Prénom :

ADRESSE :

CP : Ville :

DATE DE NAISSANCE : AGE :

CATÉGORIE : N° VOILE :

N° LICENCE :

POUR ME JOINDRE OU MES PARENTS

Tel DOMICILE :

Tel TRAVAIL :

Portable Parents :

Portable perso:

FAX :

email Parents

email Perso :



CENTRE NAUTIQUE ANGOULINS

La Plâtière » 17690 Angoulins sur mer **Tél-Fax 05-46-56-89-73 ou 09 53 67 36 01**
46°06'458 N 01°08'247 W E-m@il : cnangoulins@gmail.com
site : cnangoulins.com



CONTRAT COUREUR SAISON 20 - 20

Le CNA s'engage dans le cadre de son Equipe de club :

- A mettre en place un programme d'entraînement et de régates pour la saison 20 -20 .
- L'équipe d'entraîneurs sera chargée de l'entraînement de l'équipe et du suivi de celle-ci lors d'épreuves dans le cadre d'un programme défini et remis au coureur en début de saison.

(Le CNA se réserve le droit de réduire ou suspendre des actions en cas de contraintes budgétaires).

Le coureur s'engage à:

- Respecter le personnel encadrant, les locaux et le matériel du CNA.
- Participer aux entraînements, aux stages et régates dans un esprit de sérieux et de rigueur.
Suivre l'ensemble du programme remis par l'entraîneur en début de saison. Le manque d'assiduité peut entraîner l'exclusion momentanée ou définitive après décision du bureau.
- Respecter les règles de courses ISAF.
- Avoir un comportement conforme à l'éthique sportive.
Si un coureur manifeste un comportement nuisant à la dynamique de l'équipe, cela pourra entraîner son exclusion momentanée ou définitive après décision du bureau.
- Remplir les obligations administratives liées à son engagement dans l'équipe :
 - retourner le contrat coureur complété et signé, dès le début de la saison.
 - Régler le montant de la cotisation et de la licence dès le début de la saison.
 - Informer l'entraîneur de toute modification de sa situation (arrêt momentané ou définitif de l'activité, changement d'adresse...)
 - Une photocopie de :
 - Carte d'identité recto verso Carte vitale Mutuelle
 - Licence FFvoile recto verso (tamponnée par le médecin et signée par les parents pour les mineurs)

À..... Le.....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé".

Signature du coureur

Signatures des parents (tuteur) du coureur :

Signature du Président du CNA



CENTRE NAUTIQUE ANGOULINS

La Plâtre » 17690 Angoulins sur mer Tél-Fax 05-46-56-89-73 ou 09 53 67 36 01
46°06'458 N 01°08'247 W E-m@il : cnangoulins@gmail.com
site :cnangoulins.com

